

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 09 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Sainte-Radégonde-des-Noyers sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à Mme LESAUVAGE
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 10 – représentés : 1		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
MOREILLON Jean-Pierre	PUYRAVAULT	Suppléant
BRODU Léonne	ST GEMME LA PLAINE	Suppléante
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
GARREAU Dominique	VOUILLE LES MARAIS	Suppléant
Présents : 11 – représenté : 0		11/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à DUPAS Laurent
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BOUILLAUD Stéphane	FONTENAY LE COMTE	Suppléant
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	Suppléant
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUILLON Francis	ST MICHEL LE CLOUCQ	Suppléant
Présents : 10 – représentés : 2		12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	

GUÉNION Christian		ST MAURICE DES NOUES	Envoyé en préfecture le 10/12/2025
		Présents : 4 – représentés 0	Reçu en préfecture le 10/12/2025
			Publié le
			ID : 085-258501634-20251125-DELIB912025RECT-DE
CC Aunis Atlantique			
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE		
	Présent : 1 – représentés 0		0/02
	Total présents		36
	Total représentés :		3
	Total présents et représentés :		39/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : TRAVAUX MARITIMES - ACTION 7.3 DIGUES DES POLDERS DE CHAMPAGNE – DELIB N°91/2025

Annule et remplace délibération n°91 du 25 Novembre 2025 suite erreur de plume sur le montant des travaux de curage au lieu de 2 486,00 € HT lire 2 640,00 € HT

Le Président, et Stanislas COLAS (animateur PAPI) exposent que les travaux d'achèvement de la digue du Petit Rocher ont débuté en septembre dans des conditions défavorables à cause de la pluviométrie.

Le chantier a dû être interrompu, les matériaux issus du polder de l'Épine étant trop humides pour permettre une réalisation conforme aux règles de l'art. Compte tenu des précipitations irrégulières qui persistent sur le territoire, la dernière portion de digues ne pourra être réalisée cette année.

Les entreprises ont néanmoins poursuivi les travaux sur les finitions des deux lots de digues : ensemencement, finitions et travaux imprévus.



Ouvrage du Portereau du Petit Rocher et Pas de la Bosse

Le curage des bassins de sédimentation a permis de mettre en évidence un engorgement important des buses conduisant à l'ouvrage du Pas de Sergent (points rouges dans la carte ci-dessous).

Par ailleurs, un réaménagement de la digue à la Pointe aux Herbes s'avère nécessaire afin d'assurer une meilleure protection du site, dans l'attente d'une décision concernant le poteau d'alimentation de l'ouvrage, actuellement situé en zone inondable (zone de travaux entourée en vert dans la carte ci-dessous).

SLOW

Signé électroniquement par : Arnaud
Charpentier
Date de signature : 10/12/2025
Qualité : Président du Syndicat Mixte
Vendée Sèvre Autize

